

ASSOCIATION LE LIEU « MAINS D'ŒUVRES »

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

(Ce rapport contient 21 pages)

ASSOCIATION LE LIEU « MAINS D'ŒUVRES »

Association Loi 1901

Siège social : 1 rue Charles Garnier – 93400 SAINT OUEN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE LIEU « MAINS D'ŒUVRES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les calculs et les hypothèses retenues pour évaluer le solde des subventions à recevoir et les produits constatés d'avance au 31 décembre 2024.

La note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe explique notamment pourquoi, malgré les fonds propres négatifs, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Nous avons été conduits à examiner les éléments qui ont conduit la société à adopter cette position et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le délai de six mois pour la réunion de l'assemblée générale d'approbation des comptes annuels n'a pas été respecté.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

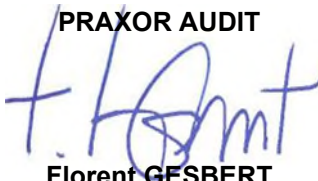
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 octobre 2025

Le Commissaire aux comptes

PRAXOR AUDIT

Florent GESBERT

BILAN ACTIF

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	8 520	8 520		
Autres	4 910	4 910		
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions	896 112	896 019	93	150
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	789 144	682 955	106 189	127 385
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées	11 000		11 000	11 000
Autres titres immobilisés	19 413		19 413	15 403
Prêts				
Autres	10 631		10 631	10 631
TOTAL (I)	1 739 731	1 592 405	147 326	164 568
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	2 494		2 494	7 778
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	86 534	1 217	85 318	91 655
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	133 325		133 325	213 474
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	137 219		137 219	190 336
Charges constatées d'avance	8 920		8 920	1 955
TOTAL (II)	368 493	1 217	367 276	505 198
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 108 224	1 593 621	514 602	669 767

BILAN PASSIF

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-94 642	-110 080
Excédent ou déficit de l'exercice	2 193	15 438
Situation nette (sous total)	-92 449	-94 642
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	29 069	63 136
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-63 380	-31 506
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 725	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	2 725	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 684	97 610
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	181 752	154 782
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	216 543	210 792
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	82 278	238 088
TOTAL (IV)	575 258	701 273
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	514 602	669 767

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 091	5 330
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	764 233	881 041
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	666 063	585 269
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		106 593
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5 657	852
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 440 045	1 579 085
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	95 831	108 230
Variation de stock	5 284	-3 061
Autres achats et charges externes	432 637	419 599
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 856	25 021
Salaires et traitements	646 668	675 564
Charges sociales	185 307	217 498
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	49 475	48 953
Dotations aux provisions	2 725	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	6 522	7 491
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 440 305	1 499 295
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-261	79 790
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 453	1 426
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 453	1 433
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 453	1 433

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 193	81 224
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		472
Sur opérations en capital		12 157
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		12 629
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		78 415
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		78 415
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-65 786
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 442 498	1 593 148
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 440 305	1 577 710
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 193	15 438
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	6 860	4 702
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	6 860	4 702
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	6 860	4 702
TOTAL	6 860	4 702
TOTAL	2 193	15 438

ANNEXE COMPTABLE

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Le Lieu Mains d'Oeuvres est une association loi 1901 qui s'attache à réaliser un accompagnement et une diffusion des démarches artistiques ainsi que des engagements citoyens créatifs en danse, théâtre, arts visuels, arts numériques, musique, projets associatifs et autres formes via des espaces de travail (studios musiques ou de danse, des ateliers, une salle de concert, une salle de projection, une salle d'exposition etc.) mis à disposition notamment auprès de nos artistes résidents.

Nous menons des actions ancrées dans le territoire, par différents dispositifs : cela s'incarne dans le fait de s'arrêter au bar ou à la Cantine ; assister à un concert ; un spectacle ; une fête ; s'exposer et ainsi devenir artiste auprès de la Supérette, galerie d'art du futur...

Le Lieu Mains d'Oeuvres accorde une importance à l'expérimentation et à la formation, pour cela nous développons différentes activités ; tout d'abord artistique via l'École des possibles (cours d'arts visuels, théâtre, danse, etc.) ou encore La MOMO (école d'éveil musical proposant des cours collectifs, des stages artistiques). Mais aussi des formations professionnelles, parce que nous apprenons tout au long de notre vie.

Le bâtiment étant à l'image des activités qui s'y trouvent - c'est-à-dire pluridisciplinaire- tous les espaces de Mains d'Oeuvres peuvent également être loués pour des répétitions, expositions, ateliers, tournages, workshops, séminaires, réunions ou soirées.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 514 602,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 2 192,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2024, les fonds propres de l'association étaient négatifs de (63 380) €. De ce fait, la situation de trésorerie reste fragile.

La Direction considère que la continuité de l'exploitation n'est pas pour autant compromise, car elle a mis en œuvre les actions suivantes :

- Une gestion prudente de la trésorerie : décalage de règlement de factures fournisseurs, communication étroite et régulière avec les financeurs (pour obtenir des aides exceptionnelles et un versement rapide des subventions...)
- Un renforcement des fonds associatifs par le développement d'activités propres, telles que la location accrue d'espaces de diffusion pour l'organisation d'événements culturels.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En Euro

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	2 à 12 ans
- Installations techniques	3 à 10 ans
- Matériel Bureau & Informatique	3 ans
- Matériel vidéo / Photo	1 à 5 ans
- Matériel de musique	2 à 10 ans
- Mobilier	1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COTISATIONS

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de l'émission de l'appel. En effet, l'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES.
- l'association ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Plusieurs bénévoles sont intervenus durant cette période, totalisant 436 heures de bénévolat, valorisées à hauteur de 6 860 €.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	13 430	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre		896 112		
		Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		335 183		9 539
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		425 739		11 189
Emballages récupérables & divers					7 494	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				1 657 034		28 222
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			11 000		
	Autres titres immobilisés			15 403		4 163
	Prêts et autres immobilisations financières			10 631		
TOTAL				37 034		4 163
TOTAL GENERAL				1 707 498		32 385

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		13 430	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			896 112	
		Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			344 722	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			436 928	
Emb. récupérables & divers			7 494			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				1 685 257		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				11 000	
	Autres titres immobilisés			153	19 413	
	Prêts & autres immob. financières				10 631	
TOTAL				153	41 045	
TOTAL GENERAL				153	1 739 731	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		13 430			13 430
TOTAL		13 430			13 430
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	895 963	57		896 019
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	236 325	32 515		268 840
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	397 212	16 904		414 116
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 529 500	49 475		1 578 975
TOTAL GENERAL		1 542 930	49 475		1 592 405

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		2 725		2 725
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL			2 725		2 725
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	1 217			1 217
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		1 217			1 217
TOTAL GÉNÉRAL		1 217	2 725		3 942
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		2 725		
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES STOCKS

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	7 778,28		5 283,83	2 494,45
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	7 778,28		5 283,83	2 494,45

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 631		10 631
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 460		1 460
	Autres créances clients	85 074	85 074	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	179	179	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 446	1 446	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 661	20 661	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	3 000	3 000	
	Divers	96 776	96 776	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	6 763	6 763	
	Charges constatées d'avance	8 920	8 920	
TOTAUX		234 910	222 819	12 091
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 920
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 920

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	13 760
Autres créances	97 868
Disponibilités	
TOTAL	111 627

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	-110 079,82		15 438,03		-94 641,79
Excédent ou déficit de l'exercice	15 438,03		2 192,53	15 438,03	2 192,53
Subventions d'investissement	63 135,75			34 066,56	29 069,19
TOTAUX	-31 506,04		17 630,56	49 504,59	-63 380,07

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	94 684	94 684		
Personnel & comptes rattachés	52 939	52 939		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	64 714	64 714		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	16 787	16 787		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	47 313	47 313		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	207 869	207 869		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	82 278	82 278		
TOTAUX	566 584	566 584		

- Renvois
- (1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2)

Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC LE LIEU MAINS D'OEUVRES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	82 278
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	82 278

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 357
Dettes fiscales et sociales	62 652
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 865
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	94 873